

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 9 Juin 2023 à Clermont-Ferrand et du mardi 14 Juin 2023 en visioconférence

- Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT - Président
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME (le vendredi)
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON (le mercredi), Yannick OLIVIER (en visioconférence) et Alain SALMON
- Invités : MM. Thierry BILICHTIN (en visioconférence), Patrick COLLETTE et Joël SCOMPARIN (Président de la LR Auvergne Rhône Alpes – le vendredi)
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Anisa CHECK, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

N°	Annexes
1	Annexe 01 : 2023-06-09 BF Point RH VFIN
2	Annexe 02 : 2023-06-09 BF 6-DAJI Présentation VFIN
3	Annexe 03 : 2023-06-09 BF-7-3x3-Point Général Développement 3x3 VFIN
4	Annexe 04 : 2023-06-09 BF 5-CF5x5 Formules Coupes de France (Saison 2023-2024) VFIN
5	Annexe 05 : 2023-06-09 BF 5-CF5x5 Places réservées en Nationale 3 (Saison 2023-2024) VFIN
6	Annexe 06 : 2023-06-09 BF 5-CF5x5 Engagements en Championnats de France U15 et U18 Elite (Saison 2023-2024) VFIN
7	Annexe 07 : 2023-06-09 BF 5-Présentation Commission Fédérale Jeunesse VFIN
8	Annexe 08 : 2023-06-09 BF 5 PF VxE Labels - Suivi FFBB 2024 VFIN
9	Annexe 09 : 2023-06-09 BF 1-HNC BF Point général VFIN
10	Annexe 10 : 2023-06-09 BF 2-PFE Présentation CFT-CFO-CFDA-CFE VFIN
11	Annexe 11 : 2023-06-09 BF 4-PCT-Doc Unique VFIN
12	Annexe 12 : 2023-06-09 BF 5-CF5x5 Ranking Championnat de France NFU18 Elite (Saison 2023-2024) VFIN

Vendredi 9 juin 2023

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT est très heureux d'accueillir les membres du Bureau Fédéral au siège de la Caisse d'Epargne à Clermont-Ferrand.

Fabrice GOURGEONNET, Président de la Caisse d'Épargne, dans son intervention, nous fait part de son plaisir de nous accueillir et du partenariat finalisé avec la FFBB il y a plusieurs années. Il remercie la fédération pour sa confiance ; il est enchanté et fier du travail fourni par le basket, de l'héritage et du 3x3.

Jean-Pierre SIUTAT remercie Fabrice GOURGEONNET pour son accueil et son intervention.

Jean-Pierre SIUTAT indique que les matchs 3x3, prévus sur la Place de Jaude, sont déplacés au gymnase suite aux conditions météorologiques et à un problème technique :

- FIBA 3x3 Women Series les vendredi 9 et samedi 10 juin
- Clermont-Ferrand Challenger 2023 les samedi 10 et dimanche 11 juin

2. Présidence

2.1. Point au national

Jean-Pierre SIUTAT revient sur la démission de Brigitte HENRIQUES de la présidence du CNOSF (Comité National Olympique Sportif Français) intervenue lors de l'Assemblée Générale. Un Conseil d'Administration sera organisé le 29 juin prochain pour élire le nouveau Président par intérim jusqu'à l'Assemblée Générale programmée en septembre.

2.2. Point à l'international

Jean-Pierre SIUTAT revient sur les élections de FIBA Europe.

Suite aux résultats des élections, Thierry BALESTRIERE a retiré sa candidature comme membre du Bureau FIBA-Europe et il en a été de même des candidats français aux commissions européennes.

2.3. Proposition d'organisation de la gouvernance suite aux résultats des élections FIBA Europe

Jean-Pierre SIUTAT présidera la FFBB jusqu'en décembre 2024 et se concentrera sur les dossiers liés à la Performance, les relations avec la Ligue Nationale de Basket et une nouvelle réflexion à l'international.

Il propose de confier, comme cela été prévu, à Jean-Pierre HUNCKLER, les dossiers liés au Développement. Cette proposition sera soumise au Comité Directeur du 7 juillet 2023 et l'information sera faite, le cas échéant, lors de l'Assemblée Générale de la FFBB en octobre prochain.

Nos 2 piliers, raisons d'être de la fédération (performance et développement) devraient se voir adjoindre un 3^{ème} pilier autour des valeurs liées à nos activités.

Jean-Pierre HUNCKLER remercie et salue tout le travail effectué par Jean-Pierre SIUTAT pour le basket français à l'échelle internationale.

Il s'engage à préparer une feuille de route pour poursuivre les activités fédérales après 2024 et 2028.

2.4. LNB

Les élections sont prévues le 28 juin.

Dossier formation : travail en cours sur l'optimisation de la formation et le renforcement de l'identité à la française. Un séminaire est programmé le 27 juin.

Convention de subdélégation signée jusqu'en 2025 ; par contre, le protocole financier est toujours en cours de discussion ; en cas de désaccord, l'arbitrage du Ministère sera probablement demandé par la Ligue.

Jean-Pierre SIUTAT propose de valider la réponse à la dernière contreproposition de la LNB sur les bases suivantes :

- Répartitions des recettes potentielles :
 - o Droits audiovisuels : accord pour une répartition 12.5% FFBB et 87.5% LNB (20%-80% il y a 14 ans, 15,5%-84,5% aujourd'hui), avec un minimum garanti de 70 000 € ;
 - o Droits marketing : 100% LNB ;
 - o Paris sportifs : accord sur une répartition 12,5% FFBB et 87.5% LNB, sur les compétitions LNB (30%-70% aujourd'hui) avec un minimum garanti de 50 000 €.
- Prestations de services assurées par la FFBB pour les activités LNB :
 - o Principe de base : paiement au réel par la LNB ;
 - o Arbitrage : prise en charge par la LNB des frais réels des arbitres (indemnités et frais de déplacements) ;
 - o Autres officiels (évaluateurs, superviseurs, commissaires, etc.) : prise en charge par la LNB des frais réels dans la limite d'un budget établi avant le 1er juillet de la nouvelle saison ;
 - o Dotation des arbitres professionnels et petits matériels (pour un coût global de 25 000 €) : prise en charge par la FFBB ;
 - o Frais de gestion (RH, compta, déplacements, etc.) : prise en charge par la LNB des frais réels ; là où la LNB ne propose qu'un forfait de 200 000 €.
- Solidarité sport professionnel – sport amateur :
 - o La LNB veut supprimer les ristournes versées aux Ligues régionales (133 000 €) ; dans cette perspective, la FFBB ne reversera plus ce montant aux ligues régionales qui délivrent de réelles prestations pour le compte des clubs de LNB ; il n'y a donc plus, à proprement parlé, de solidarité sport professionnel – sport amateur.

Une discussion s'engage.

Validation du Bureau Fédéral du courrier adressé à la LNB.

Paul MERLIOT fait un point sur la visioconférence avec la LNB. Le SNAB (Syndicat National des Arbitres de Basket) estime que les objectifs ne sont pas atteints et demande une pause dans la négociation. Une nouvelle rencontre avec le SNAB aura lieu le 15 juin 2023.

Paul MERLIOT fait un compte rendu sur les autres sujets évoqués lors du dernier Bureau LNB :

- Les clubs qui participeraient aux Coupes d'Europe la saison prochaine ;
- La BETCLIC Elite démarrera le 16 septembre 2023 avec une fin de championnat de France le 15 juin 2024 ;
- L'ordre du jour de l'Assemblée Générale a été établi ;
- La Leaderscup 2024 se déroulera à Saint Chamond pour la 2ème année consécutive ;
- Yannick SOUVRE pourrait intégrer la DNCG LNB si nos règlements l'autorisent ;
- La mise en œuvre d'une Luxury Tax a été validée.

Pour l'Assemblée Générale de la LNB, la FFBB doit désigner 3 Personnalités Qualifiées, non membres du Comité Directeur Fédéral. Jean-Pierre SIUTAT propose Yann BARBITCH, Claude BERGEAUD et Antoine RIGAUDEAU, cette liste devant être soumise à validation de Comité Directeur FFBB.

Validation du Bureau Fédéral.

Parmi ces 3 personnes qualifiées siégeant à l'Assemblée générale de la LNB, une personne doit être désignée pour intégrer le Comité Directeur.

Jean-Pierre SIUTAT propose Claude BERGEAUD.

En l'absence de confirmation de sa part, il propose de consulter à distance le Comité Directeur pour acter définitivement de ce choix.

Validation du Bureau Fédéral.

2.5. Équipe de France Féminine :

Les équipes cherchant toutes à se qualifier pour le TQO 2024, en vue des Jeux de Paris, la fédération avait acté une participation obligatoire des joueuses conviées pour 2023 (Eurobasket féminin) et pour 2024 (TQO et JO) (préparation et compétition).

Lors du regroupement de février 2023, il a été notifié aux joueuses que leur présence était obligatoire dès le début de la préparation pour le championnat d'Europe 2023.

La WNBA ayant signé un accord sectoriel avec les joueuses, les vétérans (3 années ou plus en WNBA) ont l'obligation de signer leur contrat au plus tard la veille du 1^{er} match (soit le lendemain du 2^e match des finales LFB dans le cas de Gabby WILLIAMS). Jean-Pierre SIUTAT a essayé d'avoir une dérogation pour Gabby WILLIAMS mais ne l'a pas obtenue. Celle-ci avait fait le choix de venir jouer avec l'Équipe de France mais a malheureusement rencontré des problèmes médicaux (commotion cérébrale).

La NBA ayant négocié avec la FIBA la mise à disposition des joueurs (28 jours) et joueuses (15 jours) avant le début d'une compétition internationale, toute joueuse qui décide de partir en WNBA avant cette compétition (Eurobasket féminin en 2023 et JO en 2024), n'est libérée que 15 jours avant le début.

Marine JOHANNES ayant souhaité rejoindre son club WNBA dès la fin du championnat de France, elle manque une grande partie de la préparation et n'est donc pas retenue dans l'effectif. Le problème reste entier pour 2024.

2.6. Paris 2024

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur la dernière réunion du COPIL qui a eu lieu fin mai. Il faut embaucher des personnes pour 3 ou 4 mois pour la gestion des places réservées par la FFBB (5800 dossiers). Une fois ces places validées par le COJO, elles ne pourraient plus être réattribuées.

Matthieu SOUCHOIS annonce la date officielle de dévoilement du parcours de la flamme olympique. Un courriel a été envoyé pour être porteur de la flamme.

Raymond BAURIAUD annonce deux partenaires de ce parcours : Coca Cola et le Groupe BPCE (Caisse d'Epargne et la Banque Populaire). Ils sont en train de déterminer les 27 villes pour le parcours de la flamme.

2.7. Organisation des visios avec les clubs – Organisation et contenus

Jean-Pierre SIUTAT informe de la tenue d'une visio avec 450 clubs sans que le Bureau Fédéral n'en soit informé.

Matthieu SOUCHOIS précise que c'est la 2^{ème} année consécutive que se tient ce genre de visio, organisée pour le renouvellement des affiliations. Elle n'a pas été validée par le Bureau fédéral mais a suivi le process habituel d'information (publication d'une note).

Thierry BALESTRIERE informe, pour la saison prochaine, de la mise en place d'un calendrier des rendez-vous de la FFBB dans un support unique.

Jean-Pierre HUNCKLER conclut qu'il est nécessaire que le Bureau Fédéral soit informé de ces réunions.

3. Direction Générale / Direction Technique

3.1. Point général

Alain CONTENTSOUX fait un point général sur les dossiers de la Direction Générale et de la Direction Technique Nationale :

- En lien avec les recommandations de l'AFA (Agence Française Anticorruption), la FFBB va procéder à une mise en concurrence pour l'accompagnement dans l'établissement d'une cartographie des risques en matière de probité. Un point étape sera fait lors de la prochaine réunion de Bureau et du Comité Directeur.
- Pré rapport de l'inspection générale du ministère des Sports : une réponse rapide doit être apportée aux différentes recommandations. Il remercie l'équipe qui a participé à fournir les éléments de réponse. Jean-Pierre SIUTAT remettra le dossier à la Cheffe de l'inspection.
- Enfin, la Fédération doit avoir rempli, au 23 juin 2023, un tableau d'autoévaluation relatif à la campagne annuelle de contrôle de la bonne mise en œuvre des contrats de délégation.

Alain CONTENTSOUX fait une demande de dérogation pour la joueuse Ingrid BRODIE afin qu'elle puisse, d'une part, signer une convention de formation alors qu'elle sera âgée de plus de 20 ans au terme de celle-ci et, d'autre part, qu'elle puisse évoluer avec l'équipe espoir engagée en championnat de NF2 lors de la phase régulière et des phases finales.

Validation du Bureau Fédéral.

3.2. Point Ressources Humaines

Alain CONTENTSOUX fait un point sur un départ et les arrivées de salariés et sur les mobilités internes (voir l'annexe 1).

Il informe de l'arrivée de Max BRESOLIN, Adjoint au DG au 1er juillet et de celle de Pierre-Olivier CROIZAT, en remplacement de Tahar ASSED-LIEGEON qu'il remercie sincèrement pour son implication au sein de la Fédération toutes ces années.

4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

4.1. Point général

Stéphanie PIOGER évoque les 4 dossiers de conciliation qui sont en cours :

- 2 dossiers financiers ;
- 1 dossier sur une personne suspendue suite à des faits d'agression sexuelle ;
- 1 dossier disciplinaire.

4.2. Statuts FFBB

Stéphanie PIOGER indique qu'une 1^{ère} version des statuts sera disponible pour relecture la semaine prochaine. Les membres du Bureau Fédéral pourront adresser toutes leurs observations qui seront reprises pour une présentation du texte définitif au Comité Directeur du 7 juillet 2023.

Il est demandé aux membres de faire un retour avant le 1^{er} juillet 2023.

4.3. Document Unique modifications réglementaires Haut-Niveau

Stéphanie PIOGER indique que le document sera disponible la semaine prochaine pour relecture. Les membres du Bureau Fédéral pourront adresser toutes leurs observations qui seront reprises pour une présentation du texte définitif au Comité Directeur du 7 juillet.

4.4. Mesure administrative conservatoire

Stéphanie PIOGER propose de prononcer une mesure administrative conservatoire à l'encontre d'un licencié qui fait suite à un arrêté préfectoral d'interdiction prononcé en urgence à son encontre, pour une durée de 6 mois, d'exercer toutes les fonctions mentionnées aux articles L.212-1, L.223-1, L322-7 du code du sport ou d'intervenir auprès de mineurs au sein des établissements d'activités physiques et sportives (voir la suite de l'annexe 2).

Au vu des faits reprochés, le Bureau Fédéral décide de prononcer une suspension de la licence.

4.5. État des lieux des modifications de structures au 1er juin 2023

Stéphanie PIOGER présente un état des lieux des modifications de structures (voir la suite de l'annexe 2).

4.6. Point étape décisions CCG

Stéphanie PIOGER fait un point sur la Commission Contrôle de Gestion, elle demande que ces informations restent confidentielles dans l'attente de la publication du communiqué de presse de la commission.

5. Délégation 3x3

5.1. Point général

Nathalie LESDEMA présente l'Opération Playgrounds, FFSU et UNSS (voir l'annexe 3).

Jérôme PRIGENT évoque la mise en place du projet avec le Pôle Clubs & Territoires sur le développement des Playgrounds en lien également avec le Pôle Formation et Emploi. Les objectifs sont :

- Développer l'offre de compétition sur les Playgrounds ;
- Travailler sur l'évolution du modèle de la structure Club (fédérer les pratiquants, ouvrir le Club, mobiliser les collectivités) ;
- Développer la formation d'un animateur Playground ;
- Identifier des structures avec l'aide du Plan Infra et Plan 5000 Terrains ;

Un Copil sera mis en place pour travailler sur ces sujets. Agnès FAUCHARD indique qu'étant en charge du partenariat avec l'UNSS elle souhaite que la Commission Fédérale Jeunesse soit associée au groupe de travail.

Nathalie LESDEMA propose d'intégrer Pauline GERLAND au sein de la Commission 3x3.

Refus du Bureau Fédéral.

6. Délégation Pratiques Fédérales

6.1. Commission 5x5

6.1.1. Formules des Coupes de France (Saison 2023-2024)

Alain SALMON présente les formules des Coupes de France Séniors Féminines et Masculines (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente ensuite les formules des coupes de France Jeunes (voir la suite de l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

6.1.2. Places réservées en Nationale 3 (Saison 2023-2024)

Alain SALMON présente le contexte et modalités des places réservées en NF3 et NM3 (voir l'annexe 5).

La Commission Fédérale 5x5 propose d'attribuer les places réservées en NF3 aux équipes suivantes : (voir la suite de l'annexe 5).

- ST GENIS OULLINS STE FOY FEMININ
- ASVEL VILLEURBANNE BASKET FEMININ
- IE – CTC MONT VALERIEN
- USM OLIVET

Validation du Bureau Fédéral.

La Commission Fédérale 5x5 propose d'attribuer les places réservées en NM3 aux équipes suivantes : (voir la suite de l'annexe 5).

- E. LE CHESNAY VERSAILLES 78 B
- LIFFRE US

Validation du Bureau Fédéral.

6.1.3. Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2023-2024)

Alain SALMON présente le document sur les engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2023-2024) (voir l'annexe 6) :

- En Championnat de France Nationale Féminine U15 Elite

Validation du Bureau Fédéral.

- En Championnat de France Nationale Féminine U18 Elite

Validation du Bureau Fédéral.

- En Championnat de France Nationale Masculine U15 Elite

Validation du Bureau Fédéral.

- En Championnat de France Nationale Masculine U18 Elite

Suite à des éléments divergents dans les dossiers de candidature de 2 clubs de la Ligue Régionale Sud, le Bureau Fédéral décide de demander un complément d'information et prendra sa décision définitive lors de sa réunion de mercredi.

6.2. Commission Jeunesse

6.2.1. 2 heures hebdomadaires supplémentaires d'activité physique et sportive pour les collégiens

Agnès FAUCHARD présente le document sur les 2 heures de sport supplémentaires au collège. Les pratiques 3x3 et Vivre Ensemble entrent dans ce cadre (voir l'annexe 7).

Le gouvernement profite des JO 2024 pour mettre davantage d'activités physiques chez les jeunes.

Pour les « 30 minutes d'activité quotidienne en primaire », la Commission Jeunesse propose des fiches pratiques très appréciées par les utilisateurs.

Pour le collège, « les 2 heures de sport supplémentaire », expérimentation lancée depuis le 7 novembre 2022 auprès de 168 établissements scolaires, s'adresse aux jeunes collégiens en décrochage et éloignés de la pratique sportive.

L'objectif est de proposer un sport novateur, différent de nos pratiques traditionnelles :

- cycle de 6 semaines
- intervention du mouvement sportif

Nos pratiques 3x3 et Vivre Ensemble répondent parfaitement à cette demande. Le Basket se doit d'être présent et figurer dans les sports proposés dans ce dispositif. De fait, les sports urbains trouvent une réelle opportunité dans cette expérimentation pour rentrer dans l'école.

Une plateforme est mise en place où les structures sportives vont entrer leur offre de pratique. Les chefs d'établissement sont décideurs et choisiront parmi les activités sportives les plus attractives pour leurs élèves.

L'expérimentation va être élargie à 700 établissements scolaires dont la liste paraîtra fin juin.

Accord du Bureau Fédéral.

6.3. Commission Fédérale Vivre Ensemble

6.3.1. Labels Vivre Ensemble

Frédérique PRUD'HOMME présente les Labels du Vivre Ensemble sur la période du 04/05/2023 au 01/06/2023 (voir l'annexe 8).

Validation du Bureau Fédéral.

Frédérique PRUD'HOMME fait un point sur les résultats de la 3^{ème} Hoops Cup de l'année, le E Sport qui continue à avancer, une bonne participation avec 250 équipes participants sur la compétition, 115 000 spectateurs depuis le début de l'année. Elle informe que la 4^{ème} et dernière compétition pour la saison a eu lieu le 28 juin 2023 et le partenariat avec l'influenceur FUURY est toujours maintenu.

7. Trésorerie

7.1. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER a travaillé avec Pascal GOUDAIL et les services sur le budget prévisionnel. La priorité est le budget pour les Jeux Olympiques de 2024. Les budgets prévisionnels deviennent importants et compliqués. Le budget sera présenté lors de l'Assemblée Générale avec l'augmentation du tarif des licences ainsi que la clôture des comptes au 31 mai 2023.

Il a représenté Jean-Pierre SIUTAT à Lons-le-Saulnier le 30 mai suite à la convocation en audition libre pour une accusation de discrimination et de complicité de travail dissimulé. Il remercie Amélie MOINE et Stéphanie PIOGER qui ont aidé à monter ce dossier et l'avocate qui l'a accompagné.

7.2. Validation Mise en Concurrence Stratégie Digitale

Jean-Pierre HUNCKLER propose au Bureau Fédéral de suivre l'avis de la Cellule Digitale et de choisir le duo de prestataire Apsulis & Sweet Punk pour accompagner la Fédération dans la mise en application opérationnelle de la Stratégie Digitale.

Validation du Bureau Fédéral.

8. Délégation Marque

8.1. Point général

Raymond BAURIAUD :

- Annonce par le Sélectionneur, Vincent COLLET, du groupe France pour la Coupe du Monde de Basket Masculine le 28 juin 2023 en partenariat avec France Télévision. Une conférence de Presse est prévue le soir ;
- Annonce le retour de l'Equipe Féminine à organiser le 26 juin en cas de finale
- 3x3 : pour les premières communications sur les Opens Plus et la SuperLeague avec les vlogs, il y a un format vidéo pour le développement des Opens Plus. Accompagnement du groupe Oreka dans ses actions de communication pour mobiliser le plus de monde possible à Marseille avant le Master ;
- Annonce la finale de la Mie Caline ce weekend avec la présence de la FFBB sur place ;
- Annonce le match France vs Grande Bretagne à Bourg en Bresse ce weekend, ce match peut être suivi sur Bein Sport et France Télévisions ;
- Au sujet de la finale du Championnat de France, un accord a été conclu entre la Ligue Nationale de Basket et la Fédération Française de Tennis pour qu'un match des Mets se joue à Roland Garros ;

- Fait un point sur les terrains : Jean-Pierre HUNCKLER a inauguré avec le Président de la MAIF la restauration des Playgrounds parisiens ;
- Travaille avec l'agence InFront pour le marketing, beaucoup d'ateliers sont menés avec le service marketing et communication sur nos offres pour le cycle 24-28 ;
- VivaTech débute la semaine prochaine à Porte de Versailles, focus sur le sport avec des speakers qui viennent du monde entier (Jean-Pierre SIUTAT fera l'ouverture) dans le cadre de Future of Sport

9. Secrétariat Général

9.1. Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur :

- La Commission Fédérale des Officiels qui doit se réunir pour la détermination des arbitres à aptitude championnat de France. Dès que la liste sera arrêtée, un comité directeur sera organisé (d'ici la semaine prochaine), pour validation ;
- Le Haut-Niveau des Officiels qui doit se réunir les 16 et 17 juin 2023 pour élire la liste des arbitres haut niveau et demande de prévoir un comité directeur pour valider cette liste.

9.2. Programme et ordre du jour de l'Assemblée Générale

Thierry BALESTRIERE annonce qu'il est prévu 3 conférences thématiques sur le programme de l'Assemblée Générale. Il convient d'en définir les sujets. Le programme et l'ordre du jour seront validés lors du Comité Directeur du 7 juillet 2023.

9.3. Candidature de Nicole VERLAGUET au Conseil d'Honneur

Thierry BALESTRIERE propose la candidature de Nicole VERLAGUET au Conseil d'Honneur de la FFBB.

Validation du Bureau Fédéral.

10. Délégation Haut Niveau

10.1. Point général

Alain SALMON fait un point sur la visibilité des poules et des phases finales des compétitions. Une réflexion est portée sur la coupe de France entre la Betclic Elite, ProB, NM1.

10.2. Ligue Féminine de Basket

Carole FORCE propose l'attribution des places en Coupes d'Europe pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 9)

Validation du Bureau Fédéral sous réserve d'engagements des équipes en Ligue Féminine de Basket (LFB).

10.2.1. Statut joueuse G. WILLIAMS

Carole FORCE présente une demande de dérogation pour la joueuse Gabrielle WILLIAMS suite à la modification règlementaire validée par le Comité Directeur, relative au statut JFL des

joueuses médaillées avec une Equipe de France à l'issue d'une compétition internationale (voir la suite de l'annexe 9).

Une discussion est engagée sur le courrier qui doit être fait par la joueuse.

Accord du Bureau Fédéral sous réserve de réception d'une demande officielle de la joueuse.

10.3. Haut-niveau des Officiels

10.3.1. Règles de présence d'un commissaire sur les rencontres HNC

Paul MERLIOT fait un point sur la désignation des commissaires lors des Finales et Demi-Finales.

Il demande au Bureau une autorisation pour désigner une commissaire en Ligue Féminine de Basket (LFB) l'année prochaine à partir des demi-finales.

Validation de principe du Bureau Fédéral.
--

Mercredi 14 juin 2023

11. Délégation Formation & Emploi

11.1. Point général

Christian AUGER présente le point général de la Délégation Formation & Emploi :

Un séminaire des IRFFBB s'est tenu à Lyon les 12 et 13 juin 2023, ils ont été reçus par la Ligue Auvergne Rhône Alpes, toutes les ligues étaient présentes. Le séminaire a été animé par Pierre-Olivier CROIZAT. L'idée est de s'inscrire dans une co-construction, un copartage des activités. Une présentation plus détaillée sera faite lors du Conseil des Présidents de ligues du 7 juillet prochain. Deux formations vont être mises en place dès le mois d'août prochain : formation « chargé de promotion et de marketing sportif », destinée aux Clubs Responsables des Petites et Moyennes Structures (RPMS).

Une réflexion est à mener sur la filiation de l'INFBB.

Christian AUGER fait un point sur l'expertise des retombées du grenelle de l'emploi dans les métiers du sport. Il faut revoir tous nos diplômes sous forme de blocs de compétences à horizon 2025.

11.2. Commission des Officiels

Christian AUGER soumet à validation les demandes de labellisation de Camps d'arbitres (voir l'annexe 10).

- Camp arbitres Comité 33 et camp arbitres Ligue ARA

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER informe du décès d'un arbitre à son domicile.

Alain CONTENSOUX propose d'accompagner les RTZ qui ont été marqués par cet événement.

Un courrier de condoléances sera envoyé par Catherine BARRAUD et Jean-Pierre HUNCKLER se déplacera pour les obsèques.

12. Délégation Clubs & Territoires

12.1. Point général

Pierre DEPETRIS présente le point général de la Délégation Clubs & Territoires (voir l'annexe 11) :

- Une réunion est prévue le 3 juillet avec le groupe de pilotage du PSF (Projet Sportif Fédéral) et une personne de l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour lui présenter les résultats de l'évaluation au niveau clubs et structures ;
- Réflexion sur le réchauffement climatique en cours.

12.2. Challenge du licencié

12.2.1. Critères VxE

Pierre DEPETRIS soumet à validation le Challenge du Licencié (voir la suite de l'annexe 11) :

- Les critères : une évolution du taux de renouvellement des licences (gratuites pour les nouveaux adhérents actifs) ;
- Le calcul : nombre de licences dirigeants 2022/23 – nombre de licences dirigeants 2021/22 ;
- La répartition du Bonus : attribuer les 30 000€ de bonus à un maximum de 30 structures ayant des actions remarquables dans le domaine du Vivre Ensemble.

Validation du Bureau Fédéral.

12.3. Commission Clubs

12.3.1. Homologation des CTC (Coopérations Territoriales de Clubs)

Gérald NIVELON présente la proposition d'homologation de CTC ayant reçu un avis favorable de la Commission Fédérale Clubs et des structures locales (voir la suite de l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON présente les dossiers de CTC ayant reçu un avis défavorable de la Commission Fédérale Clubs (voir la suite de l'annexe 11).

Concernant la CTC PANAZOL – FEYTIAT, il est proposé de renvoyer au Bureau Fédéral du mois de juillet. Concernant la CTC PROVENCE BASKET FEMININ, il est proposé de ne pas homologuer la convention, l'un des deux clubs n'ayant à la date du Bureau Fédéral qu'un seul licencié.

Validation du Bureau Fédéral (Nathalie LESDEMA n'a pas pris part au vote).

Gérald NIVELON présente la proposition d'homologation de CTC ayant reçu un avis réservé de la Commission Fédérale Clubs (voir la suite de l'annexe 11).

La Commission propose pour les dossiers non conformes de les renvoyer au Bureau Fédéral du mois de juillet. Pour les dossiers conformes, mais relevant d'un projet sportif, la Commission propose l'homologation de la convention pour une saison sportive.

Validation du Bureau Fédéral (Nathalie LESDEMA n'a pas pris part au vote).

Gérald NIVELON présente les dossiers dérogatoires (au titre du nombre ou du périmètre) avec avis favorable et avec avis réservé de la Commission et/ou des structures locales (voir la suite de l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON présente les dossiers CTC Hors Plateforme (voir la suite de l'annexe 11).

Il propose que ce point soit reporté au Bureau Fédéral de juillet.

Accord du Bureau Fédéral.

12.3.3. Demandes d'affiliations

Gérald NIVELON présente :

- Des propositions d'affiliation pour 2023-2024 (voir la suite de l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral.

- Une proposition d'affiliation de l'association sportive Vauvert Basket (voir la suite de l'annexe 11).

La Commission propose de renvoyer cette demande au Bureau Fédéral du mois d'Aout afin de faire le point sur la pertinence territoriale de cette création de club en relation avec les collectivités locales concernées.

Validation du Bureau Fédéral.

- Une demande de renouvellement d'affiliation de SCI FAMILY (voir la suite de l'annexe 11).

Cette demande a été mise en attente à la demande des structures locales pour non-paiement de sommes dues. La Commission propose au Bureau Fédéral d'autoriser le renouvellement d'affiliation, le motif invoqué n'étant pas recevable au regard des Règlements généraux et statuts de la Fédération.

Accord du Bureau Fédéral sur le renouvellement d'affiliation Il est toutefois nécessaire de régler les dettes dues avant de pouvoir engager des équipes
--

- Une demande de renouvellement d'affiliation du Basket Club Herserange (voir la suite de l'annexe 11).

Cette demande a été mise en attente à la demande des structures locales pour non-paiement de sommes dues. La Commission propose au Bureau Fédéral d'autoriser le renouvellement d'affiliation, le motif invoqué n'étant pas recevable au regard des Règlements généraux et statuts de la Fédération.

Accord du Bureau Fédéral sur le renouvellement d'affiliation Il est toutefois nécessaire de régler les dettes dues avant de pouvoir engager des équipes
--

12.3.4. Application « Ma Petite Sponso »

Matthieu SOUCHOIS présente une demande de la Commission Fédérale Clubs d'inscription des clubs affiliés sur trois plateformes (Ma Petite Sponso, Les clubs Sportifs et le Handi guide - voir la suite de l'annexe 11).

Accord du Bureau Fédéral.
Pour la plateforme « Ma Petite Sponso », un engagement mutuel est nécessaire pour l'accès à notre base de données.
L'accord est donné pour un an.

Il propose que les listes des clubs affiliés soient identifiées sur ces Plateformes.

Sebastien DIOT précise que le Service et la Commission Vivre Ensemble continuent d'avancer sur l'inscription des clubs ayant une pratique d'inclusion (Handi et Parasport), dans le Handi-guide. C'est la suite logique de l'étude réalisée avec les partenaires (Fédération Française du Sport Adapté et Fédération Française Handisport), qui a été présentée au Bureau Fédéral il y a plusieurs semaines. C'est aussi une demande qui nous a été faite lors de réunions avec le responsable du Handiguide via le Centre d'Expertise Sport Handicaps (CESH) à l'INSEP.

Gérald NIVELON informe qu'une jeune licenciée est décédée le week-end dernier dans un accident de moto. Un mot de condoléances sera envoyé à la famille et au club.

Jean-Pierre SIUTAT remercie Gérald NIVELON pour l'organisation de la première partie du Bureau Fédéral à Clermont-Ferrand et l'organisation des Womens Séries.

12.4. Commission Collectivités Locales & Infra

Stéphane KROEMER fait un point sur le Plan 5000 pour 2023. 17 terrains mobiles ont été financés à hauteur de 80% par l'Agence Nationale du Sport.

149 terrains pour le Plan 5000, 101 pour le Plan Infra et 60 pour le Plan Métropoles, soit 310 terrains au total. Il reste un reliquat sur le Fonds Infra de 55 000€.

Jean-Pierre SIUTAT propose de faire une information lors du Comité Directeur.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle qu'il n'est pas possible de cumuler le Plan Infra et le Plan 5000 terrains.

Stéphane KROEMER fait un point sur le reste des travaux en cours :

- Travaile sur plusieurs plans avec les Métropoles (Marseille, Bordeaux, Lyon, Toulouse et Montpellier) ;
- Les conventions avec les collectivités doivent être signées à la fin du mois. Un travail est en cours avec la région de Normandie et il y a des demandes d'autres collectivités concernant les financements des terrains ;

Partenariat avec l'ANDES, qui a permis de travailler avec la nouvelle gouvernance.

12.4.1. Création d'un plan « Terres de Basket »

Stéphane KROEMER présente une proposition de création d'un plan « Terres de Basket » porté par la Commission Collectivités Locales & Infra visant à accompagner les collectivités à l'animation, au développement et à la promotion des espaces de pratiques sur le territoire (voir la suite de l'annexe 11).

Jean-Pierre SIUTAT demande de poursuivre cette étude pour une présentation lors d'un prochain Bureau Fédéral.

12.5. Commission Société & Mixités

12.5.1. Création d'un concours des mémoires/thèses étudiants

Pierre DEPETRIS présente un projet de concours des mémoires ou thèses d'étudiants (voir la suite de l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral.

13. Délégation Pratiques Fédérales

13.1. Commission 5x5

13.1.1. Engagements en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2023-2024) voir l'annexe 6 à vérifier

Après étude de la situation des clubs de Venelles et du SMUC, il est proposé d'engager le SMUC en Championnat de France Nationale Masculine U18 Elite.

Validation du Bureau Fédéral (Nathalie LESDEMA n'a pas pris part au vote).

Jean-Pierre SIUTAT demande de travailler sur un projet de compétition inter Pôles et, en attendant son début éventuel, de reprendre les critères d'attribution des places de ces compétitions élites jeunes.

13.1.2. Ranking Championnat de France NFU18 Elite (Saison 2023-2024)

Alain SALMON présente une proposition de Ranking du Championnat de France NFU18 Elite pour la saison 2023-2024 (voir l'annexe 12).

Validation du Bureau Fédéral.

13. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

14.1. Validations diverses

Stéphanie PIOGER fait un point sur diverses validations :

- Le Comité Directeur, lors d'une visioconférence organisée le 12 juin, a validé Yann BARBITCH, Claude BERGEAUD et Antoine RIGAUDEAU comme étant les trois Personnalités Qualifiées pour siéger à l'Assemblée Générale de la LNB. Consulté à distance le 13 juin, il a ensuite validé Claude BERGEAUD comme membre du Comité Directeur de la LNB issu des Personnalités Qualifiées ;
- Maintien de l'échéancier 2024/2028 pour régler la dette du Comité du Bas-Rhin.

Situation du Club de Dax :

- Suite aux résultats sportifs de Dax, elle a été saisie d'une demande d'union. Elle sollicite deux dérogations : pouvoir avancer sur le dossier alors que la date du 30 avril est passée et avoir la possibilité d'engager 2 équipes en Championnat de France (1^{ère} équipe engagée en NM2, 2^{nde} équipe engagée en NM3 avec U18 et U15).

14. Questions diverses

Jean-Pierre SIUTAT salue l'intégration de Valérie GARNIER au Hall of Fame FIBA. Goran RADONJIC sera présent à Manille pour la féliciter.

Agnès FAUCHARD a reçu un message pour toutes les personnes qui interviennent sur les Assemblées Générales de Ligues concernant la livraison des Oriflammes qui seront livrées plus tard.

Elle sera présente sur les stands de la Mie Câline avec Clément HUET.

La finale de la Junior League NBA aura lieu à Marseille le 14 juin 2023.

La finale du Challenge Benjamin(e)s Scolaire aura lieu à Troyes les 14 et 15 juin 2023.

Catherine BARRAUD informe que les mémos guides, pour les représentants fédéraux aux Assemblées Générales des Ligues, sont déposés dans la Team « AG des structures ».

René KIRSCH : le groupe de travail sur le covoiturage continue à travailler, la FFBB étudie la possibilité d'augmenter les arbitres l'année prochaine.

Il signale que sur la totalité des instances ligues et comités, 42 ne sont pas encore au maximum imposé par la FFBB sur les indemnités des arbitres. Par contre 14 dépassent le montant maximum autorisé par la FFBB.

Patrick COLLETTE remercie pour l'invitation.

Joel SCOMPARIN remercie pour l'invitation.

Christian AUGER s'interroge sur l'intérêt sportif des finales à 6 de Nationale 3, c'est la 1^{ère} fois qu'il y a eu un écart de -21 jusqu'à -42 points sur les matchs.

Jean-Pierre HUNCKLER : - de 50% de commandes sur les bracelets. Une demande de devis a été faite pour 35 000 €. Une commande sera lancée pour 45 000 bracelets. Remercie Agnès FAUCHARD pour le travail réalisé.

Sébastien DIOT indique que les Virtus Global Games (Compétition Internationale Majeure pour les athlètes en situation de handicap mental ou psychique) se sont tenus la semaine dernière à Vichy. 2 équipes de France étaient présentes, 3x3 Féminin et 5x5 Masculin, cette dernière se classant 3^{ème} de la compétition. Il souhaite souligner également la présence du Directeur Général du Comité Paralympique Sportif Français (CPSF) et de son équipe sur les épreuves de Basketball. Enfin, il indique l'implication de la Commission et du Service Vivre Ensemble ainsi que des structures locales qui ont participé à la réussite de cet événement.

Alain CONTENSOUX nous informe que Camille AUBERT a réussi son concours Haut Niveau.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite un bon Championnat d'Europe à notre Equipe de France Féminine.

Prochain Bureau Fédéral le samedi 8 juillet 2023.